

Le patrimoine religieux en Isère, thème des fructueux XI^{es} Entretiens de la FAPI

par Georges Salamand

C'est sous un généreux soleil de printemps que la salle Louis Baran de Moirans a accueilli les XI^{es} Entretiens de la Fédération des Associations patrimoniales de l'Isère regroupant élus, animateurs, conservateurs du Patrimoine et militants associatifs, réunis pour confronter leurs expériences et évoquer la richesse, le statut juridique et le devenir du patrimoine religieux du département.

Après quelques mots d'accueil des élus de la jolie cité qui faillit devenir, aux premiers jours de la Révolution et à quelques voix près, la préfecture du tout nouveau département de l'Isère, c'est le très souriant et très efficace Pierre OSTIAN qui introduit les débats en présentant les interventions successives de Pascal PAYEN, vice-président « Culture et Patrimoine » du conseil général de l'Isère et du président de la FAPI, Philippe SEIGLE.

Pour l'élu départemental, qui rend hommage au travail de l'association, c'est sans aucun doute cette double finalité, à la fois culturelle et culturelle des églises, chapelles et autres édifices religieux de l'Isère, qui se place au centre des débats. Ce que confirmera le président SEIGLE, évoquant, pour sa part, un « *héritage religieux en devenir* ». Entrant dans le vif du sujet, Maxime CUMUNEL, de l'Observatoire du patrimoine religieux, apportera son riche témoignage « *hexagonal* » en élargissant à tout le pays la problématique de l'entretien et de la

conservation d'un patrimoine millénaire, regroupant plus de 100 000 monuments religieux en France, dont 15 000 édifices protégés. *Sur ce total, 50 % seulement, dit-il, sont à peu près entretenus, mais*



La table ronde avec de gauche à droite : Maxime Cumunel de l'Observatoire du Patrimoine Religieux (Paris), Elyane Saussus de la commission d'art sacré du diocèse de Grenoble-Vienne, Sylvie Vincent, de la Direction de la culture et du patrimoine au conseil général de l'Isère, Alice Du Besset, déléguée des Vieilles Maisons Françaises, Patrice Doré, DGS de la mairie de Brié-et-Angonnes, Alain Robert, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine et Pierre Ostian, animateur.

10 % en très mauvais état et 250 édifices en cours de destruction, bien que l'opinion publique, ajoute l'intervenant, soit très largement réceptive à la conservation et à l'entretien de ces « symboles structurants », images d'un riche passé collectif et identité profonde de la vie de chaque village. Or, et curieusement, ajoute M. CUMUNEL, ce sont souvent les non-pratiquants qui restent les plus attachés à la conservation d'églises qu'il convient avant tout de bien connaître, d'entretenir et d'ouvrir aux animations.

Restaurer comment ?

Conservateur des antiquités et objets d'art de l'Isère, Sylvie VINCENT, abordera dans son intervention, les aspects juridiques complexes soulevés par la conservation des édifices religieux et des objets, de la loi du 9 décembre 1905 à la récente circulaire du 11 juillet 2011.

Abondant dans le même sens, Daniel VITTE, président de l'Association des maires de l'Isère, s'adressera plus particulièrement aux élus en insistant sur les obligations des communes, en matière d'entretien, de sécurité et d'accessibilité de ces « établissements recevant du public » et en faisant état du succès rencontré par l'enquête lancée auprès des maires isérois, citant quelques restaurations bien menées ; la matinée s'achevant sur les interventions de Jean-Bernard NUIRY et d'Alain ROBERT, au nom de la Fondation du patrimoine décortiquant – le mot

n'est pas trop fort – le fonctionnement des aides apportées aux collectivités par l'intermédiaire de souscriptions permettant de collecter les dons des particuliers pour la restauration des édifices religieux. L'exemple présenté par M^{me} Nicole VERARD, maire de St-Christophe-sur-Guiers et M. BAFFERT, président de l'association Christophoros, sera suivi avec une très grande attention.

Après le break consacré au déjeuner sur place et à la visite des églises de la ville sous la conduite des élus et de M. BERTHIER, réalisateur des vitraux d'ARCABAS à Saint-Pierre de Moirans, les débats se poursuivront avec l'intervention de M^{gr} de KERIMEL, évêque de Grenoble, sur l'avenir des églises du département, lieux culturels et culturels essentiels, mais ouverts et « *constamment enrichis* ». Après une rapide évocation du prieuré de Chirens par Michel DESMARIS, Maurice BOLZE fera part de la renaissance du clocher de l'église de Lumbin, dévasté par un incendie en 2009 et entièrement réhabilité avec l'aide de la Fondation du patrimoine. La magnifique journée, de très haute tenue, se terminera par une table ronde regroupant les intervenants mentionnés, avec le renfort de la très pertinente Alice du BESSET, déléguée des Vieilles Maisons de France, et le très souriant et disert Patrice DORE, directeur des services de Brié-et-Angonnes, pour un très riche échange.



Gérard Simonet, maire de Moirans, accueillait ces XI^{es} entretiens de la Fapi.